



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)  
Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978  
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250  
76 rue Marc Sangnier 94700 Maisons Alfort

## **COMMUNIQUE DU PRESIDENT NATIONAL**

Le 05 Juin 2019

Chers Amis paras,

Samedi dernier, 1<sup>er</sup> juin, s'est achevé le Congrès 2019 de l'UNP, lequel suivait le congrès de l'Union Européenne des Parachutistes organisé de façon quasi-concomitante avec le nôtre, grâce à la réactivité d'Eric Foulatier.

Ces deux prestations ont été magistralement mises en œuvre et soutenues par l'équipe particulièrement organisée, efficace et soudée autour de Jean-Claude TAUVEL, président de la section locale. Les sections Var-Est et Nice, apportèrent aussi leur soutien. Que chacun des organisateurs dont je ne peux citer la longue liste de ces volontaires qui n'ont épargné ni leur peine, ni leur persévérance, ni leur disponibilité soit chaleureusement remercié. Ils ont tous largement contribué au succès des 2 congrès, et ont conforté la bonne image des parachutistes dans la région et auprès des autorités locales qui nous ont aussi apporté un appui matériel et financier très conséquent.

Le Congrès de l'UEP, pour lequel la Pologne n'a pu en dernière minute assurer la tenue, a néanmoins permis des échanges et travaux de fond engageant l'avenir de l'UEP et sa reconnaissance. Les activités annexes, l'accueil réservé aux délégations étrangères et leur participation à certaines phases de notre congrès ont renforcé le prestige de l'UNP et des paras français.

Le congrès de l'UNP a rassemblé près de 500 des nôtres. Les contraintes d'enclavement de Cannes, des coûts dans la région, de date imposée par le calendrier ont entraîné une participation moindre qu'à Vannes, mais dans la moyenne des congrès précédents, et ont permis des activités de très bonne tenue.

L'Assemblée Générale a permis de nombreux échanges et une information large concernant les activités et évolutions de l'UNP. Ainsi, l'AG a bien adopté les nouveaux statuts, participé aux différents votes générés par les statuts rénovés, et pris des décisions engageant l'avenir dont celle de finalisation du financement de la Maison Du Para.

Le futur proche a aussi été évoqué en soulignant la nécessité d'une plus grande rigueur administrative et financière, le besoin d'un meilleur volontariat pour exercer des responsabilités, l'appel à améliorer les relations au sein même des sections où trop souvent les

rivalités de personnes, la confiscation des pouvoirs et de l'information par des présidents ne voulant plus décrocher de leur poste, nuisent à l'image et l'esprit de notre association.

La cérémonie en ville s'est déroulée de très bonne manière. Les discours furent bien perçus et appréciés, autant que la démonstration des sauts en parachutes réalisés à la perfection.

Enfin il convient de souligner qu'en dépit des coûts évoqués plus haut, le bilan financier pas encore terminé, laisse espérer une marge bénéficiaire jamais atteinte ces dernières années.

Ce grand succès, basé sur une organisation très militaire, une transparence totale et surtout une ambiance de confiance entre les organisateurs entre eux d'une part, et entre eux et le siège national d'autre part, a permis à l'UNP de passer de très agréables moments à Cannes. Bravo et remerciements donc à tous les participants. Il n'est qu'à espérer une participation aussi franche et encore plus nombreuse pour le prochain congrès qui, rappelons-le, se déroulera en 2020 à Besançon. C'est bien lors de ces congrès que peuvent s'exprimer la vigueur et l'unité de l'UNP, la fraternité entre tous ses membres, et ce désir d'efficacité et d'action dans l'esprit de nos statuts. C'est ainsi aussi que nous sommes reconnus et que nous favorisons le recrutement indispensable à l'avenir de l'UNP.

Je demande donc à chacun des présidents de nos 121 sections de bien retransmettre ce message à tous leurs membres.

Bonnes vacances à tous, et rendez-vous à la Saint Michel !

Général Patrice CAILLE

Président de l'UNP